

MeilleureSCPI.com

Extrait d'identification de la SCPI

à jour au 11 septembre 2026

IDENTITÉ DE LA SCPI

Dénomination	SCPI ALLIANZ DOMIDURABLE 3
Type	SCPI fiscale
Catégorie principale	Pinel
Catégories secondaires	Défiscalisante
Date de création	03/07/2015
SIREN	812 396 257
SIRET (siège)	812 396 257 00022
Visa AMF	n° 15-17
Société de gestion	Allianz Immovalor
Type de capital	fixe

CAPITAL ET PATRIMOINE

Capitalisation	30 458 000,00 €
Nombre de parts	N/C
Nombre d'associés	556
Valeur de réalisation par part	897,82 €
Valeur de reconstitution par part	1 028,71 €
Nombre d'actifs immobiliers	1
Surface du patrimoine	N/C
Taux d'occupation financier	N/C
Ratio d'endettement	N/C

SOUSCRIPTION, DISTRIBUTION ET ACCESSIBILITÉ

Minimum de souscription	N/C	Fréquence des dividendes	N/C
Durée de placement conseillée	N/C	Indicateur de risque (DIC)	3
Souscription en ligne	N/C	Souscription à crédit	N/C
Versements programmés	Non	Démembrement	Non
Éligibilité en assurance vie	Non	Prix de souscription	1 000,00 €

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de souscription HT	N/C	Frais de souscription TTC	12,00 %
Frais de gestion HT annuels	N/C	Frais de gestion TTC annuels	12,00 %
Commission d'acquisition HT	N/C	Commission de suivi des travaux HT	N/C
Arbitrage — plus-value HT	N/C	Arbitrage — volume HT	N/C
Arbitrage — moins-value TTC	N/C	Commission de retrait	N/C
Cession de parts TTC — avec intervention	N/C	Cession de parts TTC — sans intervention	N/C
Transmission à titre gratuit TTC	N/C		

PERFORMANCE ET DISTRIBUTION

Taux de distribution	N/C	TRI 10 ans	N/C
TRI 5 ans	N/C	TRI 15 ans	N/C
Taux d'occupation immobilier	N/C	Nombre de locataires	N/C
Taux de recouvrement	N/C	TRI cible	N/C

INTERVENANTS ET LABELS

Société de gestion	Allianz Immovalor
Dépositaire	N/C
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Label ISR immobilier	N/C
Classification SFDR	N/C
Prise en compte des incidences négatives (PAI)	N/C

STRATÉGIE DE GESTION

Le gérant d'Allianz Domidurable souhaite positionner cette SCPI Pinel vers : 1. Immobilier d'habitation, acquis achevé neuf ou en VEFA 2. Logements de 1 à 3 pièces, de préférence sur des programmes de taille unitaire de moins de 100 logements 3. Un patrimoine immobilier durable grâce à des investissements respectant les dernières normes environnementales, bénéficiant du label BBC 2005 ou respectant la Réglementation Thermique 2012 4. Zone géographique : Les immeubles seront recherchés en priorité dans les communes à fort potentiel économique et démographique de l'Île de France et des métropoles régionales. Il sera tenu compte de la qualité des prestations techniques et du bâti, ainsi que des aménagements et infrastructures locales en matière de commerces, de transports, d'enseignement, de santé et de loisirs. 5. Type de logements : la sélection s'orientera principalement vers les logements de 2 à 3 pièces. Les logements de 1, 4 ou 5 pièces, ne seront cependant pas totalement ignorés, selon les opportunités et les spécificités de chaque marché. La recherche sera donc axée, de préférence, sur des programmes de taille unitaire de moins de 100 logements, en évitant les grandes ZAC dont l'environnement futur est difficilement prévisible. Dans tous les cas, les investissements seront réalisés dans les villes ou quartiers où les loyers de marché permettront d'assurer un rendement locatif satisfaisant compatible avec les plafonds du dispositif Pinel.

SOURCES

Identité, capital et gouvernance : documentation de la société de gestion et registre national des entreprises — visa et agréments
: Autorité des marchés financiers — chiffres de collecte, d'occupation et de patrimoine : dernier bulletin trimestriel publié — frais

et conditions de souscription : note d'information et document d'informations clés. Fiche produit :
<https://www.meilleurescpi.com/scpi/scpi-fiscales/f41308-scpi-allianz-domidurable-3/>

Avertissement. La SCPI est un placement de long terme, à horizon minimum recommandé de huit ans. Le capital investi et les revenus ne sont pas garantis, la valeur de la part et les distributions pouvant varier à la hausse comme à la baisse. La liquidité des parts n'est pas garantie et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant toute souscription, prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du document d'informations clés et du dernier rapport annuel.

meilleurescpi.com